ABONNEMENT

lint.

De

es de

ean, g

4256

es, 549

eigle,

1100

Bail

ACE

LAUNAL

# L'IGHO SAUMUROIS

Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

INSERTIONS

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

# BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 3 NOVEMBRE

# La mort du Tsar

Bien que prévue depuis de longues semaines, la disparition d'Alexandre III produit dans la France entière une douloureuse stupeur. On le savait condamné; mais, jusqu'à la dernière seconde, on voulait espérer que la mort épargnerait ce noble souverain qui fut ponr nous l'ami des mauvais jours. Avant même que le gouvernement eût envoyé ses instructions aux préfets, le pays prenait déjà le deuil. Spontanément les drapeaux qui flottent sur les é lifices publics avaient été cravatés de noir, et quand le public apprit la fatale nouvelle, les larmes coulèrent aux yeux de ceux qui calculaient la grandeur de la perte que la France venait de subir.

Certes, il faut que le sentiment de reconnaissance pour les services que nous rendit Alexandre III soit bien profond pour que les partis sans distinction aient fait trève devant son lit de mort. Tous les journaux, même les plus passionnés, les plus violents, les plus implacables dans leurs représailles, s'inclinent respectueusement ou tout au moins décemment devant le souverain disparu. Aucune note discordante ne s'est produite. C'est vraiment un deuil national qui plane sur la France, et, bien plus que les manifestations officielles, l'angoisse patriotique qui étreint tous les cieurs, témoigne de l'immensité de nos patriotiques regrets. D'instinct, la France s'était prise de consiance pour Alexandre III. Son nom et sa figure étaient devenus promptement populaires; son portrait était répande par millions jusqu'au fond de nos campagnes et, dans toutes nos écoles primaires, des communes les plus reculées au fond des Pyrénées, étaient inscrits ces mots au-dessous des couleurs russes : « Vive le Tsar! » On peut dire que toute la jeunesse française a été élevée dans l'amour de la Russie et de son souverain. C'est ce qui explique l'anxiété douloureuse avec laquelle le pays a suivi les terribles péripéties d'un mal que rien n'a pu conjurer.

Au milieu de la tristesse de l'heure présente, cette communion de sentiments et d'idées dans le deuil tempère l'amertame de nos regrets. Il est consolant de penser qu'en dépit de nos luttes intestines et des haines politiques qui nous déchirent, tous les Français peuvent se retrouver unis dans un même chagrin national. Trop de fois, nos détracteurs ont proclamé que la notion du respect était irrémédiablement perdue chez nous et que les dissentiments politiques l'emportaient sur toutes les autres considérations. Les faits actuels donnent un démenti éclatant à ces calomnies. La France n'a jamais perdu, ne perdra jamais, vis-à-vis des amis de son choix, de ses amis sincères, l'attitude affectuense, loyale et digne, qui convient à une nation telle que la nôtre.

# Manifeste de Nicolas II

Saint-Pétershourg, 2 novembre. Le Messager du Gouvernement publie un manifeste de l'empereur Nicolas II, où, après avoir notifié la mort de son père, le nouveau souverain s'exprime aiusi:

- « Puissions-nous trouver une consolation » dans ce fait que notre donleur est partagée » par tout notre peuple aimé, et puisse le » peuple ne pas oublier que la puissance et » la stribilité de la Sainte-Russie reposent
- » dans sa communauté de sentiments avec
  » nous et dans son dévoue rent sans bornes
  » envers nous.
- » Quant à nons, nous nous souvenons, à 
  » cette heure doulonreuse mais solennelle de
- » notre avenement au trone ancestral de » l'Empire russe auquel est liée indissolu-
- » blement la souveraineté de la Pologne et du
  » grand-duché de Finlande, des volontés testa» mentaires de notre père défunt.
- » Et pénètre de son souvenir, nous faisons
  » à la face du Tout-Puissant la promesse sa-
- » crée d'avoir tonjours pour unique but le » développement pacifique, la puissance et la
- » gloire de notre chère Rassie et le bonheur
- » de tous nos fidèles sujets. »

#### La politique du nouveau Tsar

Un correspondant du New-York Herald à Saint-Pétersbourg lui mande, le 1er novembre :

« J'ai eu un entretien avec un personnage russe qui occupe une haute position et qui est bien placé pour connaître les sentiments intimes de Nicolas II. Il m'a assuré que, sous le gouvernement du nouveau Tsar, il n'y aurait aucun changement en ce qui concerne la politique extérieure de l'Empire.

» S'il se produit des changements, ce ne pourrait-être que sur le terrain de la politique intérieure, car le nouveau Tsar est beaucoup plus libéral qu'on no le pense d'ordinaire.

» Quant à la politique extérieure, il conservera la ligne de conduite de son père.

#### Les Funérailles

Londres, le 2 novembre.

Les journaux publient le télégramme suivant daté de Saint-Pétersbourg, jeudi soir :

- « Le corps du Tsar sera embanmé cette nuit à Livadia et sera exposé pendant un jour ou deux dans la chapelle du palais.
- » La dépouille mortelle sera transportée à bord du yacht Etoile Polaire et transportée en grande pompe à Odessa.
- » Toute la flotte de la mer Noire a reçu ordre de se rassembler à Yalta pour escorter le corps du Tsar.
- » Le 7° corps d'armée, stationné en Crimée, fonrnira les troupes qui rendront les hommages militaires au défunt monarque.
- » Le corps sera transporté d'Odessa à Saint-Pétersbourg par train spécial. La dépouille mortelle sera finalement déposée dans le caveau impérial de la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul.
- » La dernière cérémonie des funérailles aura lieu probablement dans une quinzaine de jours. »

Voici le texte du télégramme que le Président de la République a adressé au grand-duc héritier :

- « A Son Allesse le grand-duc héritier Nicolas Alexandrovitch
- » C'est sous le coup de la plus pénible émo-5 tion que j'adresse à Votre Altesse Impériale » mes sincères condoléances. S. M. l'empereur

- » Alexandre avait conquis le respect universel.
  » La France avait pour lui plus encore que du
- » respect. Du fond de son cœur, le Président
- » de la République française s'associe à votre
- » douleur et au deuil de la nation russe.

» Casimin-Perier. »

En même temps, le Président de la République a envoyé à la Tsarine le télégramme suivant :

- « A Sa Majesté l'Impératrice de Russie
- » J'ai depuis bien des jours pris part aux
  » cruelles angoisses de Votre Majesté et je lui
  » adresse respectueusement l'expression de
  » ma profonde douleur.
  - » CASIMIR-PERIER. »

#### Service funèbre à Paris

Dans le Conseil des ministres, qui a été tenu hier à l'Elysée, il a été décidé que M. le Président de la République, M. le président du Conseil et M.M. les ministres assisteraient au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de l'Empereur de Russie.

A onze heures, le Président de la République, portant le grand-cordon de la Légion d'honneur, arrivait, ainsi que les membres du cabinet, à l'église russe de la rue Daru.

A l'issue de la cérémonie, le Président de la République et les ministres se sont rendus de l'église russe au Panthéon où ils out salué la dépouille mortelle du président Carnot.

#### Mesures de police

En raison des événements qui se sont produits en Russie, la présecture de police a pris toutes les mesures pour prévenir les manœuvres illicites qui pourraient tomber sous le coup de l'article 449 du Code pénal, ainsi conçu:

« Tous ceux qui, par des faits faux ou calomnieux semés à dessein dans le public, par des sur-offres saites au prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes, par réunion ou coalition entre les principaux détenteurs d'une même marchandise ou denrée, tendant à ne la pas vendre ou ne la vendre qu'à un certain prix, ou qui, par des voies ou des moyens frauduleux quelconques, auront opéré la hausse ou la baisse du prix des denrées ou marchandises ou des papiers et effets publics au-dessus on au-dessons des prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce, seront punis d'un emprisonnement d'un mois au moins, d'un an au plus, et d'une amende de 500 fr. à 40,000 fr. Les coupables pourront de plus être mis, par l'arrêt ou le jugement, sous la surveillance de la haute police pendant deux ans an moins et cinq ans au plus. »

# Loi sur le crédit agricole

Art. 1er. — Des sociétés de crédit agricole peuvent être constituées, soit par la totalité des membres d'un ou de plusieurs syndicats professionnels agricoles, soit par une partie des membres de ces syndicats; elles ont exclusivement pour objet de faciliter et même de garantir les opérations concernant l'industrie agricole et effectuées par ces syndicats ou par des membres de ces syndicats.

Ces sociétés peuvent recevoir des dépôts de

fonds en comptes courants avec ou sans intérêts, se charger, relativement aux opérations concernant l'industrie agricole, des recouvrements et des payements à faire pour les syndicats ou pour les membres de ces syndicats. Elles peuvent, notamment, contracter les emprunts nécessaires pour constituer ou augmenter leur fonds de roulement.

Le capital social ne peut être formé par des souscriptions d'actions. Il pourra être constitué à l'aide de souscriptions des membres de la société; ces souscriptions formeront des parts, qui pourront être de valeur inégale; elles seront nominatives et ne seront transmissibles que par voie de cession aux membres des syndicats et avec l'agrément de la société.

La société ne pourra être constituée qu'après versement du quart du capital souscrit.

Dans le cas où la société serait constituée sous la forme de société à capital variable, le capital ne pourra être réduit par les reprises des apports des sociétaires sortants au-dessous du montant du capital de fondation.

Art. 2. — Les statuts détermineront le siège et le mode d'administration de la société de crédit, les conditions nécessaires à la modification de ces statuts et à la dissolution de la société, la composition du capital et la proportion dans laquelle chacun de ses membres contribuera à sa constitution.

Ils détermineront le maximum des dépôts à recevoir en comptes courants.

Ils règleront l'étendue et les conditions de la responsabilité qui incombera à chacun des sociétaires dans les engagements pris par la société.

Les sociétaires ne pourront être libérés de leurs engagements qu'après la liquidation des opérations contractées par la société antérieurement à leur sortie.

Art. 3. — Les statuts détermineront les prélèvements qui seront opérés au profit de la société sur les opérations faites par elle.

Les sommes résultant de ces prélèvements, après acquittement des frais généraux et payement des intérêts des emprunts et du capital social, seront d'abord affectées, jusqu'à concurrence des trois quarts au moins, à la constitution d'un fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il ait atteint au moins la moitié de ce capital.

Le surplus ponrra être réparti, à la fin de chaque exercice, entre les syndicats et entre les membres des syndicats au prorata des prélèvements faits sur leurs opérations. Il ne pourra, en aucun cas, être partagé, sous forme de dividende, entre les membres de la société.

A la dissolution de la société, ce sonds de réserve et le reste de l'actif seront partagés entre les sociétaires, proportionnellement à leur souscription, à moins que les statuts n'en aient affecté l'emploi à une œuvre d'intérêt agricole.

Art. 4. — Les sociétés de crédit autorisées par la présente loi sont des sociétés commerciales dont les livres doivent être tenus conformément aux prescriptions du code de commerce.

Elles sout exemptes du droit de patente ainsi que de l'impôt sur les valeurs mobilières.

Art. 3. — Les conditions de publicité prescrites pour les sociétés commerciales ordinaires sont remplacées par les dispositions suivantes:

Avant toute opération, les statuts, avec la

liste complète des administrateurs ou dire teurs et des sociétaires, indiquant leurs noms, profession, demicile et le montant de chaque souscription, seront déposés, en double exemplaire, au greffe de la justice de paix du canton où la société a son siège principal. Il en sera donné récépissé.

Un des exemplaires des statuts et de la liste des membres de la société sera, par les soins du juge de paix, déposé au greffe du tribunal de commerce de l'arrondissement.

Chaque année, dans la première quinzaine de février, le directeur ou un administrateur de la société déposera, en double exemplaire, au greffe de la justice de paix du canton, avec la liste des membres faisant partie de la société à cette date, le tableau sommaire des recettes et des dépenses, ainsi que des opérations effectnées dans l'année précédente. Un des exemplaires sera déposé par les soins du juge de paix au grefle du tribunal de commerce.

Les documents déposés au greffe de la justice de paix et du tribunal de commerce seront communiqués à tout requérant.

Art. 6. - Les membres charges de l'administration de la société seront personnellement responsables, en cas de violation des statuts ou des dispositions de la présente loi, du préjudice résultant de cette violation.

Ils pourront être poursuivis et punis d'une amende de 16 à 200 fr.

Le tribunal pourra, en outre, à la diligence du procureur de la République, prononcer la dissolution de la société.

Au cas de fausse déclaration relative aux statuts ou aux noms et qualités des administrateurs, des directeurs ou des sociétaires, l'amende pourra être portée à 500 francs.

Art. 7. - La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

# PAGES LITTERAIRES

#### Le Désert des Amalékites

La Nouvelle Revue continue, avec un succès grandissant, la publication du Désert de Pierre Loti. A la magie des descriptions s'unit l'attrait de l'aventure, avec ses complications et ses dangers sur les routes de sable où l'on a pour guides les hauts brigands du dés rt, à qui l'on paye Citons cette merveilleuse page sur le désert de Tih, le désert des Amalékites :

Cependant nous approchons des sommets. Derrière nous, l'Arabie Déserte, vue comme en planant, déroule l'infini de ses désolations roses et, sur notre droite, s'enfuient le désert de Pétra, les sinistres montagnes du pays d'E-lom.

Le ciel maintenant se couvre d'un voile et, vers midi enfin, c'est devant nons que l'étendue se déploie, une étendue nouvelle, plus profonde et plus morne que toutes celles d'alentour ; une région haute qui affleure les cimes où nous venons de monter et qui voisine avec les unages mystérieux; quelque chose comme une mer, d'un niveau plus élevé que tous les pays environnants et qui se serait figée par un temps calme, la laissant éternellement lisse et inondulée: le désert de Tih, le désert des Amalékites.

Sur les plateaux où nons arrivons, de légères sentes, tracées par le piétinement séculaire des caravanes, fuient dans les lointains, innombrables comme les fils ten lus des tisserands. Elles se divisent en deux faisceaux dont l'un va se perdre vers l'occident, l'autre vers le nord : le premier indiquant le passage des croyants venus de l'Egypte et du Moghreb; le second, que nous allons suivre, la ronte des pèlerins de Palestine et de Syrie.

Ce carrefour effroyable du désert, qui voit passer chaque année des foules de 20,000 ou 30,000 hommes en marche vers la sainte Mecque, est vide anjourd'hui, vide à l'infini, et sa tristesse de grandeur et de néant est comme glacée, sous le ciel qui achève de s'assombrir. Halte habituelle des multitudes, il est jonché de tombes, sortes de petits menhirs, pierres brutes, debout deux à deux, - l'une à la tète, l'autre aux pieds, - places où se sont couchés pour l'éternité de pieux pélerins qui passaient.

Les dromadaires, excités ici par l'espace, dressent la tête, flairent le vent, changent lenr allure languissante en quelque chose qui devient presque une course.

Il est d'un gris de vase, cet espace qui les appelle; il est uni comme si on y avait trainé des rouleaux géants pour l'aplanir; à pe te de vue, il est pareil, et il est obscur, sous un ciel plus obscur que lui. Il a presque des luisants de chose humide et cependant sa surface immense est toute de boue sêche, fendillée, à mille craquelures de porcelaine.

Le long des sentes, nos chameliers se baissent pour ramasser de très petites pierres couleur de turquoise qui, presque à chaque pas, apparaissent éclatantes sur les grisailles du sol : simplement, ce sont des morceaux de ces perles dont il est d'usage d'orner la tête des dromadaires. De toute aut quité, ces mêmes d rections ont été suivies par les caravanes, et la mode de ces parures doit remonter à trois ou quatre mille ans; tel débris de verroterie que nous avons pris là et qui a pris un air de fossile à force d'être roule, peut aussi bien remonter au passage de Salomon ou de Moïse. Et c'est singulier, ces petites choses bleues presque éternelles, tombées une à une, à des années d'intervalle peut-être et. à la longue, jalonnant, comme les mies de pain du petit Poncet, des routes infinies.

(A suivre)

Pierre Loti.

# CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 3 Novembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	, , , , ,				
	Baromètre.	Thermomètre			
er soir, à 5 h.		au-dessus	120		
matin, à 8 h.		au-dessus	130		
di,	759 m/m	au-dessus	18"		
iusse,	» m/m				
isse,	3 m/m				
empérature mini	ma de la nuit	au-dessus	100		

#### SAUMUR

#### Arrestation d'un escroc

L'escroc dont nous parlions dans notre dernier numéro et qui exploitait les commerçants saumurois, a été arrêté, hier soir, hôtel de la Paix, où, muni d'un tricycle, il s'était présenté et fait inscrire sous le nom de Babin

Son vrai nom est Bretesché; il est àgé d'environ 25 ans et appartieut à une très hon rable famille de Nantes désespérée par sa conduite, car il a été déjà condamné deux fois pour vagabondage doublé d'escroquerie. Le tricycle, saisi par la police, Bretesché confesse l'avoir volé à Tours, il y a quinze jours, et s'en être servi pour visiter Angers et revenir à Sau-

L'idée d'user du nom de M. Chaussepied pour carotter les négociants de la ville, lui vint des relations que son père entretenait, soi-disant, avec cette famille.

Conduit, dès son arrestation, devant M. le Procureur de la République, Bretesché a joué l'idiotisme, racontant que sa famille avait voulu déjà l'enfermer dans une maison de santé, que la conscience de ses actes lui faisait défaut et qu'on ne pouvait attribuer ses escapades qu'à des crises mentales.

En attendant qu'on examine son état d'esprit, on le détient à la prison de Fenet.

#### HARMONIE SAUMUROISE

FÈTE DE SAINTE CÉCILE

Comme les années précédentes, l'Harmonie Saumuroise se prépare à fêter dignement la Sainte-Cécile.

Cette fête aura lieu le Dimanche 2 décembre prochain.

Voici le programme de la journée :

A midi, messe en musique à l'église Saint-Pierre.

A 2 heures, uu foyer du théatre, grande matinée dansante réservée aux enfants de MM. les Souscripteurs.

A 9 heures 1/2 du soir, au foyer du théâtre, grand bal offert à MM. les Sonscripteurs et à leurs familles.

Le premier gran! Concert d'hiver sera

donné dans les premiers jours de décembre.

Les personnes qui désireraient prendre une souscription sont priées de se faire inscrire :

1º An siège de la Société, café de la Bourse : 2º chez Mine Courant, rue de la Comédie; 3º chez M. Pillet-Bersoullé, place de la Bilange.

Le prix de la souscription est de 8 francs

Le Président, G. DE GRANDMAISON. Le Vice-Président, JULES BOUVET.

Le chef de musique, V. GOUBEAULT.

#### Musée de Saumur

A sin de compléter les collections de notre Musée, le Conservateur désirerait obtenir les oiseaux et quadrupèdes dont la désignation suit :

Chouettes chat-huant, moyen-duc, effraie, chevèche, hulotte, Milan royal, Epervier commun, Courlis cendré, Bécassine ordinaire, Bécassine sourde, Tourne-pierre à collier, Gallinule baillon, Oie cravant, Canard macreuse, Canard tadorne, Outarde barbue, Cigogne blanche, Cigogne noire, Pie commune, Geai commun, Blaireau, Renard, Marthe fouine, Marthe commune, Civelte genette.

Le Conservateur accepterait aussi avec reconnaissance les oiseaux de volière qu'on voudrait bien lui

Adresser à M. Valotaire, 20, rue des Basses-

## Théâtre de Saumur

#### BARBE - BLEUE

On a ri, mais d'un rire arraché, convulsif comme celui que procure le chatouillement sous la plante des pie ls. Je crois bien sini le rôle de l'opérette offenbachienne, de la charge à outrance et de la blague poussée au paroxysme. Et puis, on rencontre, dans ces pantalonnades exaspérées, des allusions politiques et mondaines qui, à l'époque de la première représentation de Barbe-Bleue, nous pămaient de joie et qui ne portent plus aujourd'hui. Je concède, ça et là, d'irrési tibles bouffonnneries de bon aloi, telles que la scène des tambours de basque. Mais, décidément, on préfère actuellement le genre Mam'zelle Nitouche, plus sin, plus sobre et plus délicat de fantaisie.

Dans la musique - sans crier toutefois au chef-d'œuvre — on peut noter la jolie bourrée, la marche-polka pas trop vadrouillarde de l'ouverture, et l'essai d'orage orchestral; le duetto Tous les deux, amoureux, parodie des couplets de Prascovia dans « l'Etoile du Nord »; la chanson de Boulotte Gn'ien a pas pour batifoler, etc., et le final « de la Corbeille », encore parodie du chœur classique du « Crociato »; l'air de Barbe-Bleue, C'est un Rubens, avec tyrolienne obligée.

An second acte, le chœur Il faut qu'un courtisan s'incline, qui ne vaut pas le « Bu qui s'avance » de la Belle Hélène », la tronvaille du rataplan sur le cœur bat aux champs, et le bolero — bien que frisant la camelote.

Pour les deux derniers actes, je ne récolte guère que l'ensemble, Le voilà donc le tombeau des cing semmes, troisième parodie du

Feuilleton de «l'Echo Saumurois »

# L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Une commotion formidable ébranle l'air; une gerbe rouge, incandescente a fusé. C'est la poudrière d'un fort qui fait explosion. Une autre encore, puis une antre. Les fracas se succèdent et se mélent. La prudre saisit l'odorat; une poussière noire, faligneuse, tombe du ciel obscur sur le pont des vaisseaux. L'Alcyonc en a sa part.

Hira se secone frémissante. La flanelle de son peignoir est devenue grise.

En ce moment, M. Raimbault s'approche d'elle.

- Allons I ma fille, il est deux heures. Le déjeuner doit être aussi brûlé que ces paquets d'alfa. Tu reviendras après.

— Un moment! Encore un moment! — répond la jeune fille lièvreuse.

Cependant, lentement, les vaisseaux évitent sur leurs ancres. Le flot descen I. Un instant, l'énorme masse du Colbert, en avance sur l'Alcyone, lui présente perpendiculairement l'arrière. - Sur la dunette, Hira aperçoit Philippe. Il l'a vue. Respectueusement, gravement, il se découvre.

Et, elle, emportée par l'enthousiasme, ne peut plus contenir ses éclats. Ses deux petites mains se heurtent avec frénésie; elle crie de toute son ame :

- Bravo! Bravo!

A bord du cuirassé, officiers et matelots se retournent et sourient devant la chaleureuse exaltation de cette enfant qui applaudit.

Mais déjà les deux navires ont repris leurs positions respectives. - Alors, Hira se laisse entraîner. Elle est lasse, mais non rassasiée.

Une détente se produit. La pesanteur de l'atmosphère, le fracas des canons, toute cette secousse physique et morale, ont épuisé sa résistance. Aussi blen est-ce l'heure de la sieste. Hira s'emfort dans sa chaise longue, et la fidèle Soonamookee reprend sa place aux pieds de son enfant. Dhole, accroupi près d'elle, ne sommei le que d'un œil.

Au dehors la bataille frémit toujours.

Mais déjà le soleil borde l'horizon du couchant. Sfax, sa Casbah, ses remparts, ses bastions labourés, ses maisons fumantes semblent se noyer dans le sang. Et, à mesure que l'éventail des rayons se déploie dans le ciel rafraichi par la brise de mer, la nuit monte tentement sur la surface immobile, infinie.

Hira s'éveille, reposée.

Un cri lui échappe :

- Ah! - Ca dure toujours!

Oui, ça dure. Maintenant, toute la côte est en feu, et l'escadre s'allume à la fois du reflet des incendies et des éclairs des pièces. Il n'y a point de répit pour la mort.

Sous la clarté des étoiles, la jeune fille écoute la grande voix du Colbert, qui lui paraît plus distincte, plus proche maintenant. Les ténèbres devienneut de plus en plus denses; la lune n'est pas encore levée. A l'entour des carènes qui s'effacent, on entend bruire le flot qui monte, comme la suave haleine d'un baiser. - Helas I cette caresse de la mer n'aplisera pas les douleurs de la rive. L'eau calme, indifférente, ne peut apporter à ceux qui tuent le râle d'agonie des victimes.

Et, là-bas, derrière les murailles ébréchées, des hommes meurent, se tordent dans les suprèmes convulsions, et jettent leurs àmes furieuses dans le ciel étoilé.

Hira se décide enfin à regagner sa chambre.

- Nourrice, - demande-t-elle, - viens

Elle ne dormira pas cette nuit. Elle le sait ; elle le sent. N'a-t-elle pas dormi tout à l'heure? - et puis sa pensée est si vague, si confuse, si agitée! Il s'y presse tant d'embryons d'idées, tant d'émotions discordantes, qu'elle se ressalsit à peine dans ce chaos. La vieille Indienne a succombé au sommeil. Hira la regarde, atlendrie, dormir, la tête retombée sur la bordure du divan. Pourquoi la retient-elle là, auprès d'elle, alors que la pauvre « daïs » serait si bien à son aise dans sa propre cabine? - Elle ne le sait pas, pourquoi. Elle a dans l'ame comme un pressentiment. Une oppression pèse sur son souffle. Elle songe.

Vraiment, qu'est-elle venue faire en ce lieu? Ne justifiait-elle pas, à cette heure, la mauvaise opinion que l'on a pu se faire d'elle? Est-ce bien de sa conscience que s'élève celle voix impérieuse, qu'é nanent ces remords? Mais en même temps son orgueil froissé se révolte. Des remor !s? Qu'a t-elle donc fait de mal pour en éprouver? Sans doute, elle a obéi à un sentiment de curiosité; sans doute, elle s'est montrée peu sérieuse. Mais tout cela ne constitue pas une faute. D'ailleurs, ce qui n'é-

« Mile siun En o désir

sept

de D

paus

èire

der

D

sacre masu casca comp Popo tout conte

lance O Rie mont doué gnée de ch aiguë recop

à Sau

M. Da

lises garde médie avec daot chaot A tomb court pailla

M. Da rante: Ore nous ren: e

specia

Le loane: entre place Guyor comba res, le sétait

d'en e tait qu un au ration mais v Pait oc fair, s

0n

**specta** A S font fr des in rants, rales. mieux

<sup>6</sup>pinià

Carlay,

Jectile:

Le Dusso

3 0,

septuor O Carlo sommo! d'« Ernani », et l'entrée de Popolani exhibant les pseudo trépassées, caricature heureuse du trio des masques de Don Juan.

e que

re :

Urse;

130

ge.

ratics

Ox.

HI

che.

orne, noire, nard,

ulsif

nent-

arge

ces

oli-

Olls

all-

ène

00

011-

de

au

ée,

des

ur

Dans l'interprétation générale, trop de nauses, de rallentando : les planches doivent être constamment brûlées. Dupuis et la Schneider les carbonisaient.

Mile Lamoureux montre une voix plus assurée et d'un timbre plus corsé que sa voix de « Mile Nitouche ». C'est suffisant pour l'opérette, si un peu grèle pour « Mignon » et « Carmen ». En outre, la comédienne ne laisse que peu à désirer. M'he Peltier s'est retrouvée dans le massacre des potiches. Mue Avalet possède un masque semi-tragique ajoutant à l'effet des cascades qui lui sont confiées. M. Mauléon est complet dans Bobèche; M. Leprin traduit un Popolani gigantesque; M. Baudhuin exprime tout le jus de la hêtise et de la moutonnerie contenues dans le prince Saphir. M. Allain lance quelques notes, tonjours charmantes, de O Richard, ô mon roi! M. Berton étale une monumentale jocrisserie.

M. Dambrine, que j'ai gardé pour la fin, est doné d'une vraje voix de ténor, légèrement fatiguée dans le medium, et aussi un peu dénuée de chaleur, de lumière et d'éclat dans les notes aiguës, réserves qui ne m'empêchent point de reconnaître que, jamais, nous n'avons entendu à Saumur un ténor léger de ce talent. De plus, M. Dambrine roule fort proprement les vocalises et points d'orgue élémentaires, et il se garde avec soin du recours au fausset. Le comédien, chez lui, est fort expert et il « parle » avec l'intonation naturelle et juste. J'ai cependant une grâce à solliciter de ce très agréable

A deux ou trois reprises, M. Dambrine est tombé dans la « cocotte » en buê-buê-buê qui court les beuglauts et qu'affectionnent les paillasses de caboulot. Nous prions instamment M. Dambrine de renoncer à ces ficelles écœurantes, indignes de lui comme de nous.

Orchestre maigre et sans entrain.

\* \* A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons reçu, de la Direction, aucun renseignement sur la composition du futur speciacle d'après-demain.

#### ALLONNES

#### Bicyclistes mal équilibrés

Le soir de la Toussaint, les gendarmes d'Allonnes étaient prévenus qu'une rixe avait lieu, entre deux jeunes gens inconnus, sur une place de la commune, devant la boulangerie Guyomard. Quand ils arrivèrent, l'un des combattants gisait à terre, les vétements déchirés, le nez et la bouche ensanglantés ; le second s'était évaporé sur son pneu.

On voulut interroger le blessé : impossible d'en extraire une parole, tant il était ivre. On

tait que curiosité au début, mérite à présent un autre nom. Son âme est pleine de commisération. Elle a applaudi à l'héroïsme des marins; mais voilà que cette image de la guerre lui parait odieuse, insupportable. Elle voudrait bien fuir, si cela lui était possible, s'éloigner du spectacle de ce carnage.

A ses yeux se présentent des visions qui la font frissonner. Sur la côte, embrasée du feu des incendies, elle voit des morts et des mourants, elle entend des imprécations et des rales. Les canonniers de la flotte dirigent mieux leurs coups que cette tourbe africaine, opiniatrement brave et maladroite. Combien de cadavres se sont-ils déjà entassés sous les projectiles?

(A suivre.)

Le meilleur purgatif connu est la Tisane Dussolin, il est en même temps rafraichissant et fortifiant. Il suffit d'en prendre le matin à jeun une cuillerée à café.

#### BOURSE DE PARIS

Du	2	No	Ut	me	bre	3	894	
3 0/0							102	)) n
3 0/0 amortis							100	25
3 1/2	, as	,,,,,,		i.			107	35

le porta chez M. Guyomar loù la seule vue de la lumière le jeta dans un évanouissement complet Personne ne voulant recevoir cet étranger, on le transvasa dans la chambre de súreté. Puis, les gendarmes ouvrirent une enquête qui confirma la bataille, mais ne fournit ancun renseignement sur l'identité des antagonistes.

Le lendemain, le pensionnaire du local de sureté ayant repris le sens, déclara qu'il se nommait N..., ouvrier patissier chez M. B..., à Saumur; qu'il avait loué, la veille, une bicyclette en même temps qu'un individu qu'il ne connaissait pas, mais qu'on s'était lié tout de suite et qu'on avait fait route ensemble. On alla, voir, au château de la Gaudinière, un ami du compagnon; l'ami offrit des verres réitérés, tant et si bien que N... ne se souvient plus de rien, ni de l'itinéraire, ni de son camarade, ni du pagilat.

Il fut facile de trouver, à la Gaudinière, l'amphytrion qui livra le nom du copain de N..., un sieur B..., cordonnier et perruquier à Saint-Lambert-des-Levées.

#### LA PLAINE Un enfant noyé

Mardi dernier, dans l'après-midi, Mme Marchais, habitant la Plaine, vaquait aux soins du ménage, quand l'aîné de ses huit enfants, qui jouaient au de'nors, vint l'avertir qu'on voyant flotter, sur l'eau d'une mare située à 15 mètres de la maison, les sabots de son plus jeune frère Victor. La mère courut à la mare, apercut au fond le corps de l'enfant et appela le père qui vint retirer le gamin.

Tous les soins pour rappeler le pauvre mioche à la vie furent inutiles; et M. Brossier, médecin à Coron, aussitôt appelé, ne put que constater le décès par suite de submersion.

#### Etat Civil de Saumur

#### NAISSANCES

Le 31 octobre. - Marie-Thérèse Sorin, à l'Hospice.

Le 2 novembre. - Augustine-Louise Richard, rue Beaurepaire, 53.

#### MARIAGES

Le 31 octobre. - Eugène Lascoux, chapeletier, a épousé Marie-Louise Bonaventure, chapeletière, tous deux à Saumur.

Le 3 novembre. — Auguste-Louis Rethoré, cultivateur, à Dampierre, a épousé Julie Renier, chapeletière, à Saumur.

#### DÉCÈS

Le 3 novembre. — Augustine-Marie Caillean, veuve de Remi Xavier, 76 ans, rue Basse-Saint-Pierre, 14; — Jules Bigot, 8 mois 1/2, route de Varrains.

#### Police correctionnelle DE SAUMUR

Audience du 26 octobre 1894 D'une pelle à feu, d'une poêle à frire et d'une bûche

Au commencement d'octobre et dans la soirée, M. Hubeau, cultivateur à la Seigneurie, commune de Chemellier, entrait chez les époux Baranger, ses voisins, pour les aviser qu'un ouvrier des environs viendrait travailler prochainement chez eux.

En remerciement de cette prévenance, Baranger offrit un verre à Hubeau qui refusa et commit, paraît-il, l'imprudence, nous pourrions dire l'inconvenance de prononcer quelques paroles attentaloires à l'honorabilité de Mme Baranger. Hubeau préteud que ces paroles lui sont échappées dans un mouvement d'irritabilité provoqué par certains propos désagréables tenus précédemment sur son compte par Baranger.

Mais, à peine Hubeau lâchait-il le gros mot familier à Molière pour caractériser les époux déçus, que le mari saisit une pelle à feu, la femme empoigne une poêle à frire qu'ils mettent vivement en jeu sur la tête, le cou, les évaules de Hubeau Ceini-ci étour li, avenglé par le sang, bat en retraite dans la cour de ses adversaires. Mne Baranger le poursuit, enlève une bûche sur un tas de bois et en re-cogne Hubeau qui crie: A l'assassin | Des voisins vienneut le ramasser.

Aussitôt, plainte à la gendarmerie, renvoi au parquet et assignation en police correctionnelle à la requête du ministère public. Hubeau expose les motifs du conflit, les circonstances et détails de son assommade. Les Baranger oppo-ent la provocation de la grossière injure; et le Tribunal, malgré la bonhomie et la frauchise d'Hubeau coupable, en somme, de provocation, se contente d'infliger au couple Baranger une amende de 16 francs par tête, sous le bénéfice de la loi Béranger.

Il est probable que, à l'avenir, Hubeau ne se chargera plus de commissions pour ses voisins en général : il a, vraiment, la commission malheureuse l

#### BULLETIN- FINANCIER

2 novembre 1894.

La mort de l'Empereur de Russie attendue depnis deux jours n'a produit aucune impression sur le marché. On a débuté ferme, puis les reports ayant été un peu chers sur le 3 0/0, on a réactionné sensiblement pour finir en clòture et hausse sensible sur mercredi.

Le 3 0/0 cote 102.12 1/2 fin novembre; on a coté jusqu'à 0,23 de report.

Les actions de nos grands établissements de credit se montrent assez fermes. Le Foncier varie de 898.75 à 900. Très bons achats sur le Crédit Lyonnais qui s'avance à 757.50.

Le Comptoir national d'Escompte est à 530. Nos grands chemins conservent de bonnes tendances: le Lyon à 1,427.50, l'Orléans à 1,475.

Les chemins orientaux sont demandés à 545.

L'Italien progresse encore à 84.65. L'Extérieure est également en avance à 70 15/32 sur la formation d'un ministère de concentration républicaine.

Les fonds russes sont en hausse importante, due évidemment à une intervention.

Les autres fonds sont très fermes.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme, Paris.

# FAITS DIVERS

Entre confrères

Rappelons une plaisante aventure arrivée au maréchal Bosquet, dont la statue vient d'être inaugurée à Pau.

Le maréchal, étant en promenade avec son ordonnance, dut s'arrêter dans un village pour faire remettre un fer à sa monture.

Le forgeron, tout en ferrant le cheval, remarqua que l'un des cavaliers traitait l'autre avec beaucoup de respect et le nommait à tout instant « monsieur le maréchal ». Le paysan pensa que ce devait être quelque gros maréchal-ferrant de la ville, et, quand l'illustre soldat voulut payer l'ouvrage, l'autre ne voulut rien entendre, protestant que jamais il n'accepterait l'argent d'un confrère.

#### STATISTIQUE FLATTEUSE

Plus un peuple a d'esprit, et plus il se savonne: Or, sachez donc qu'en FRANCE, on use, tous les ans, Du savon du Congo pour six millions de francs, Ce qui fait environ quatre pains par personne,

Savonnerie du Congo, maison Victor Vaissier, Paris.

#### CREDIT LYONNAIS

Fondé en 1863. — Capital 200 millions

CAISSE DE SAUMUR 36, rue Dacier, 36

)BUREAUX OUVERTS TOUS LES SAMEDIS)

Escompte. Recouvrements. Ouverture de Comptes courants et de Comptes de Dépôts. Délivrance de chèques. Pale-ment télégraphique. Garde de titres et objets précieux. Avances de fonds sur titres (à 3 1/2 0/0 et commission minime). Souscription sans trais à toutes les émissious. Palements de coupons. Régularisations diverses, etc., etc. Achat et Vente de titres français et étrangers moyenuant le courtage officiel des agents de change de Paris (1 fr. 25 pour 1.000 francs sculement et les ports de titres).

#### HERNIES

Guérison radicale par le Bandage électro-médical MARIE frères, médecias spécialistes-inventeurs, à Paris, nº 8, rue du Pont - Neuf. M. MARIE fera lui - même l'application de ses appareils à Angers, les lundi 12 (foire), mardi 13 et mercredi 14 novembre, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, Hôtel de Londres (sur le quai); à Saumur, le jeudi 15, Hôtel de la Paix.

M. Marie revient deux fois par an. Nos bandages électriques seuls guérissent.

22 ans de Merveilleux succès

Les bandages des Docteurs MARIE défient toute concurrence pour leur efficacité.

#### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste, Nº 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1er au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

> Prix: 3 francs, soins compris EXTRACTION DE DENTS GRATIS



Etude de Me FOURCHAULT. notaire à Saumur.

# ALOUBR

Pour le 1er novembre 1895

UNE FERME Sise dans l'Ile Meffray, ville

de Saumur. Comprenant bàtiments, terres,

prés et patures. S'adresser, pour tous renseignements: 10 à Mmc MILLOCHEAU, à Saumur, rue de l'Abattoir; 2º à

mur, rue d'Orléans, nº 67. OCCASION

Me FOURCHAULT, notaire à Sau-

#### A VENDRE Très beau Coupé

PRESQUE NEUF S'adresser au bureau du journal.

KERKER JAKERER

# VIN du D' YVON Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.

Prix de la bout. : 3 fr. PHARMACIE NORMANDINE

#### M" LOUISE, DE PARIS

La plus célèbre et la plus recher-chée des SOMNAMBULES et CAR-TOMANCIENNES de France, diplomée, a l'honneur d'informer le public, qu'elle a ouvert un Cabinet de Somnambulisme, de Cartomancie, et qu'elle a pris sa résidence définitive à TOURS, 18, rue de Courset.

Recherches de parents, procès, mariages, affections, maladies, affaires, époques exactes des événements.

Consultations tous les jours : matin, de 10 heures à 11 heures ; soir, de 3 heures à 6 heures

Consultations par correspondance con're mandat de 10 fr.

18, rue de Courset,

TOURS. Le Gérant, L. DELAUNAY.

Ne demandez chez votre Epicier que du



c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles. Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

# P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Produits Alimentaires Félix POTIN.

La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la Vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires, à des cond tions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire - La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.

Les achais de Vins faits par la Maison à la dérnière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

Etude de Me André POPIN, avonélicencié à Saumur, 8, rue Cen-

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le 27 octobre 1894, enregistré et signissé, à la requête de M. Paul Camain, maître d'hôtel, demeurant à Saumur, rue de la Petite-Bilange, nº 6, il appert que Mme Emilie Camain, vouve de M. Pierre Taugourdeau, propriétaire, demeurant à Saumur, rue Beaurepaire, a été déclarée interdite de l'administration de sa personne et de ses biens. Pour extrait,

Saumur, le 31 octobre 1894. ANDRE POPIN.

Etudes de M. BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué-licencié à Saumur, et de Me FOURCHAULT, notaire

Le Mercredi 7 novembre 1894, à I heure,

En l'étude et par le ministère de Mº FOURCHAULT, notaire

1º UNE MAISON, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, nº 91.

Mise à prix: 3,500 fr. REVENU.... 300 fr.

2º UNE MAISON, située à Saumur, petite rue Saint-Nicolas, nes 5 et 7.

Mise à prix : 4,000 fr. REVENU.... 800 fr.

3º UN JARDIN, situé au Chardonnet, commune de Saumur, contenant 16 ares.

Mise à prix : 1,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements:

1º A Me BOUTHLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, 7, rue du Temple, poursuivant la vente; 2º A Me FOURCHAULT, notaire à

Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et pépositaire du carhier des charges.

ON DEMANDE A ACHETER

Bon Portefenille d'Assurances Incendie - Vie.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de Me LELIÈVRE, netaire à Saumur.

En l'Etude et par le ministère de Me LELIÈVRE Le Lundi 5 Novembre 1894 à 2 heures du soir

#### D'une MAISON DE RAPPORT

Sise à Saumur, rue des Capucius, 44 REVENU brut: 1,075 f. ENTRÉE EN JOUISSANCE LE 25 DÉCEMBRE 1895

MISE A PRIX: 8,000 fr.

Etndes de Mc DEGREZ, notaire à Saint-Clement-des-Levées, Et de Me BRAC, notaire à Sanmur

# A L'AMIABLE

# La Terre de Boumois

Commune de Saint-Martin-le-la-Place, à 4 kilomètres de Saumur. Contenance: 35 hectares.

Revenu: 5,668 francs. Château historique.

Pour renseignements et traiter, s'adresser aux notaires, ou à M. GIRARD, expert à Saumur.

Etude de Me DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

#### A AFFERMER Pour le 1er novembre 1895 LA PERSINDI CLERE

Commune des Rosiers, Actuellement exploitée par les époux COUESNEAU-MERCIER.

Contenance: 11 hectares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser au notaire.

Etude de M° GIRAULT, notaire à Bourgueil.

A Céder immédiatement

Excellents Fonds de MERCERIE el BONNETERIE, à Bourgueil. S'adresser andit M° GIRAULT.

## A LOUER

PRESENTEMENT

Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte,

Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.

#### Fraichement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr. S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

A CEDER Magasin Couronnes, Bijouterie

Articles religieux Conditions avantageuses. Sadresser a M. COCHET, 20, rue du Partail-Louis, Saumur.

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Voscheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la icunesse il arrête la chute des Cheveux et ait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Répent ateur des Cheveux médaillé. Resultats inespèrés. — Vente toujours crosseante. — Enger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coffeurs-Parlmeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez: M. COUTARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean: M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. Pichard, rue Nationale; M. Daubigny, coiffeurparfumeur, 37, rue d'Orléans.

# LIQUIDATION

Couronnes Funéraires, Bijouterie et Articles Religieux

25 0/0 de perte

COCHET, 20, rue du Portail-Louis, SAUMUR

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

# IMBERT Fils

Chocolats à prix réduits Menier, 1/2 kil. 1 60

1 60 Planteur,

Potin nº 3, -1 60 Cie Coloniale, -2 20

De santé, —

Thé Cie Coloniale, la boite 2 80

— Le Délicieux, — 1 35

- Mélange d'Amateurs, 50 et 90

Biscuits recommandés Montbozon, la hoîte » 65

Madeleines-Champagne, id. 4 30

Commodité, Économie

# LESSIVE MAGIOUR FAIRE SA LESSIVE

1 20

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des malalies contagieuses. Elle a loncit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt: chez M. CHAUVEAU EPICERIE NOUVELLE

58, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

# MME DUSSAUD

AUX OUVRIERS RIUNIS, 21, rue du Marché-Noir, SAUMUR

Prévient sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur mesures, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50 Chaussure femme... enfant..

Réparations instantanées.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

#### Boutures, racinés et greffés-soudés de tontes qualités Rupestris-Lascastelles, Phénomène du Lot. Monticola, Martín, Ganzin, etc., etc. Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Le CATALOGUE est envogé franco **Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal,** 

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE.